

Bien faire du vélo, ça s'apprend

L'association Tand'Amis a animé à Saint-Martin-de-Ré un parcours d'apprentissage du vélo à destination du grand public.

Durant l'été, l'affluence sur les pistes cyclables rétaises est un sujet de discussions récurrent. Les règles à respecter par les cyclistes également. Jeudi 10 août, pour la deuxième année, Patrice Déchelette, maire de Saint-Martin-de-Ré, a organisé un rendez-vous d'apprentissage du vélo sur la place de la République, à Saint-Martin-de-Ré.

La population touristique changeant chaque semaine, « il faut trouver tout type de moyens pédagogiques pour ces apprentissages », indique l'édile. « Nous avons doublé les panneaux sans interdit avec mention "interdit aux vélos" mais nous constatons toujours des incivilités », poursuit-il, rappelant qu'en 2022, les pompiers de la commune sont intervenus 1 100 fois et que les deux tiers des cas concernaient des accidents de circulation.

Ainsi, Patrice Déchelette a confié à l'association Tand'Amis la mission d'animer un parcours à destination du grand public. Beaucoup de jeunes enfants sont venus accompagnés de leurs parents. Jean-Jacques Brouard, André Labetouille et Églantine Herban, les bénévoles de l'association, ont permis aux participants de se tester en agilité et en connaissances. Sur un parcours concocté pour l'occasion, ils ont délivré de précieux conseils et fait des rappels au Code de la route.

Une cinquantaine de personnes a pu bénéficier de cette animation "sur le savoir rouler à vélo". Le président de l'association, Philippe Aubert, était quant à lui présent au niveau du rond-point du Gros Jonc,



Environ 50 personnes ont pu tester leur agilité et leurs connaissances sur le parcours concocté par les trois membres de l'association Tand'Amis. © F.C.



Le parcours a l'air simple. Mais il réserve quelques surprises, avec des règles qu'il est toujours bon de rappeler. © F.C.

sur l'un des points de rencontres mis en place par la communauté de communes pour sensibiliser les

cyclistes empruntant la piste cyclable. ■

Franck Cabaret